



Marie-Pierre CHANOINE

Directrice des Soins chargée de la
Direction de l'Institut de Formation

Pascale VACARISAS

Cadre supérieur de Santé Formateur

Coordinatrice de stage

☎ 04-30-51-24-26

pascale.vacarisas@ch-carcassonne.fr

Marina MIGNARD

Secrétariat direction

☎ 04-30-51-24-00

secre.direction.ifsi.ifas@ch-carcassonne.fr

Carcassonne, le 5 juillet 2021.

N/Réf : 2021/MPC/BG/MM

Objet : Dossier de rentrée de la formation aide-soignant 2021/2022.

Madame, Monsieur,

Vous avez été admis(e) à l'institut de formation des aides-soignants de CARCASSONNE. L'équipe pédagogique, administrative et moi-même sommes heureuses de vous accueillir au sein de l'institut de formation.

La rentrée aura lieu le **mercredi 1^{er} septembre 2021 à 8h15, en présentiel.**

Au regard des consignes sanitaires en lien avec le COVID19, et au cours des temps présentiels sur l'institut, les élèves devront :

- Respecter les gestes barrières (confer annexe n°5) ;
- Prendre leur repas dans les espaces dédiés en respectant les distances de 2 mètres entre chaque personne (réfrigérateur et micro-ondes mis à disposition).

Le calendrier d'alternance 2021/2022 version du 05 juillet 2021 est joint en annexe 4 afin de vous permettre d'anticiper l'organisation de votre formation.

Vous trouverez sur le site internet :

- une liste de pièces à fournir et/ou à compléter et **à retourner par voie postale avant le 31 juillet 2021** à l'adresse suivante :

Centre Hospitalier - IFAS
Rentrée IFAS
1060 Chemin de la Madeleine
CS 40001
11010 Carcassonne Cedex

- une liste de pièces à fournir le jour de la entrée ;
- une liste d'annexes à conserver.

Les élèves demandeurs de bourses sont invités à effectuer leur demande sur le site internet <https://www.laregion.fr/bourses-etudes-sanitaires-sociales> (voir brochure en annexe 2). La campagne de bourses 2021 se déroulera entre **27 mai au 20 octobre 2021**. Un code établissement (à caractère confidentiel) vous sera demandé pour saisir votre demande, ce code est : **IFASCARCASSONNE2021**.

J'attire votre attention sur la nécessité de nous retourner dans les délais précisés l'ensemble des pièces indispensables à la constitution de votre dossier.

En cas de renoncement de votre part, vous devez obligatoirement nous informer par écrit de votre désistement dans les meilleurs délais.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice des Soins
chargée de la direction
de l'institut de Formation

MP. CHANOINE

